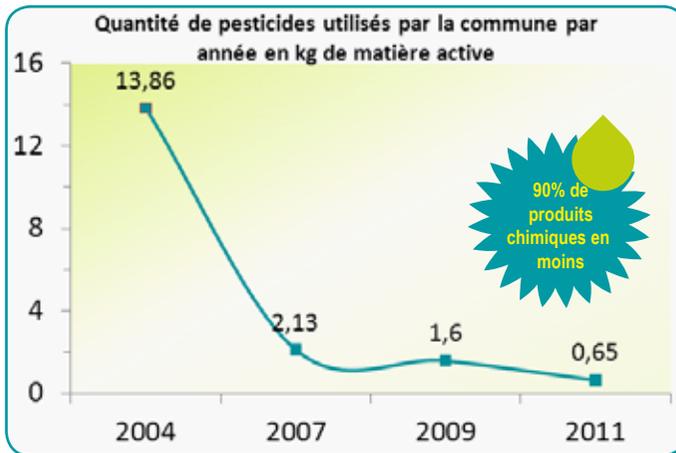


LES CHOIX DE SAINT-LOUP DE NAUD



Saint-Loup de Naud s'engage avec AQUi' Brie

Signature de la Charte du Champigny et entrée dans le réseau AQUi'Vert

Sensibilisation et formation des agents communaux par AQUi' Brie

«0 pesticide» atteint sur voirie

Arrête municipal :
Les particuliers ne peuvent plus utiliser de produits chimiques sur la voie publique en bordure de leur propriété

Des techniques alternatives tout aussi efficaces et plus respectueuses de l'environnement

Petit à petit Saint-Loup de Naud a changé ses pratiques en matière d'entretien des espaces publics. A moyens égaux (hommes, budget, temps) et avec une meilleure organisation, elle a supprimé intégralement sa consommation de pesticides sur la voirie.

Le recours aux méthodes alternatives contribue à améliorer la qualité de l'eau du Champigny. Les sources du Dragon, exutoire du Champigny, coulent au bas du village et alimentent les habitants en eau. Saint-Loup de Naud prend donc les choses en main!



Le préventif: empêcher les herbes de pousser

Recouvrement du sol par du paillage
Où? autour des massifs et des pieds d'arbres



Les techniques curatives: éliminer sans recourir aux pesticides



Arrachage manuel et désherbage mécanique à l'aide de rotofil, tondeuse, microtracteur, balayeuse, souffleuse

Où? bordures, tours d'arbres, caniveaux, trottoirs, surfaces enherbées aux abords de la mairie et de la station d'épuration, terrain de foot

Désherbage thermique

Où? sur les trottoirs, caniveaux, dans la cour d'école, le cimetière et autour de la mairie



Laisser pousser la végétation

Espacement des tontes, hauteur d'herbes variables
Où? sur les talus, les trottoirs et autour des arrêts de bus



Réalisation/photos: AQUi' Brie - © 2012



Vers le

0 PESTICIDE !

LA COMMUNE

↳ 866 habitants

↳ 3 hameaux: Saint-Loup de Naud, Courton le Haut, Courton le Bas

↳ 1094 ha

↳ 2 agents communaux à temps plein

↳ 12km de voirie

↳ Cimetière : 6147m² dont 2400m² à désherber

↳ 600m² de surface stabilisée

↳ Espaces à entretenir: trottoirs et caniveaux, cimetière, station d'épuration, surface gravillonnée aux abords de la mairie, cour d'école, terrain de foot.

Coût du désherbage en 2011 : 0.85€/m²

Françoise Gries,
Maire de Saint-Loup de Naud



Quelle est la condition préalable à l'engagement « 0 pesticide » dans l'entretien des espaces publics ?

Elus et agents doivent partager les mêmes objectifs et travailler ensemble, en toute confiance. Et les élus doivent reconnaître la responsabilité des agents dans la réussite de la démarche car ils ont un rôle majeur à jouer.

Quel a été le premier changement à opérer dans votre organisation ?

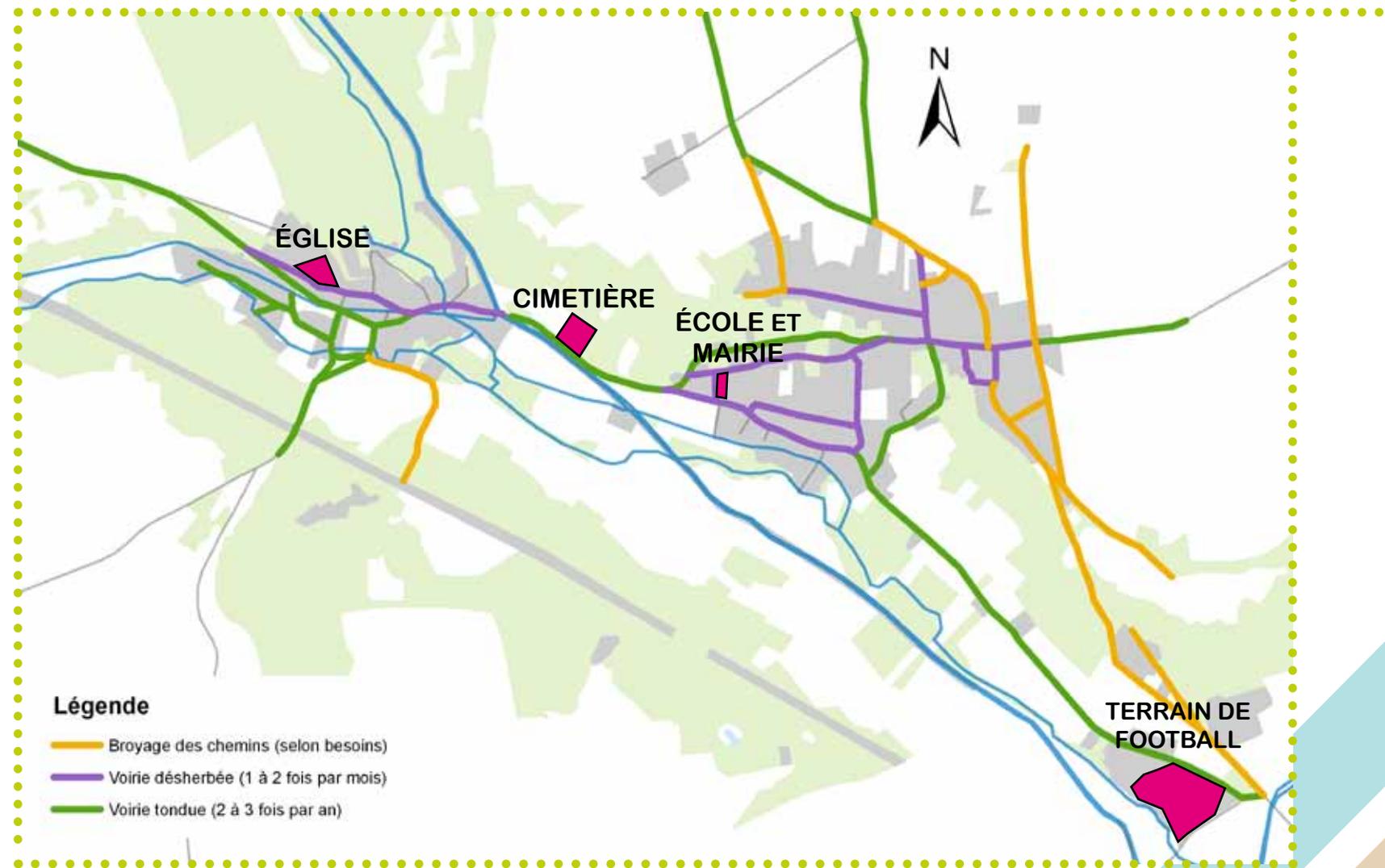
La remise en cause d'un mode d'entretien implique une réflexion sur la pertinence de son parc matériel. Avec la mise en place de la gestion différenciée, nous avons dû investir dans un matériel adapté... et les résultats sont à la hauteur des attentes!

Vos dépenses ont-elles augmenté avec l'instauration de la gestion différenciée ?

Depuis 2004, notre budget dédié à l'entretien des espaces publics n'a pas changé. En moyenne, nous utilisons 20 bouteilles de gaz par an, ce qui équivaut aux dépenses que l'on faisait auparavant pour l'achat de pesticides.

Comment la démarche est-elle reçue par les habitants ?

Au départ, de nombreuses doléances rapportées en Conseil municipal faisaient part d'une impression de manque d'entretien. Mais lorsqu'on explique aux habitants l'objectif de ces changements, ils approuvent la démarche. Notre regard est façonné par des habitudes culturelles ; à nous de sensibiliser et convaincre les habitants du bien-fondé de ces mesures.



Réappréhender l'espace, se réorganiser...

Pour limiter l'emploi des produits chimiques, Saint-Loup de Naud adapte ses techniques d'entretien aux caractéristiques des différents espaces. C'est ce qu'on appelle **la gestion différenciée**. Cette démarche s'applique particulièrement bien aux communes dont les effectifs et les moyens sont limités par rapport aux surfaces à entretenir.



Réaménager les espaces pour pouvoir se passer des pesticides

Dans une logique d'anticipation de l'entretien et de suppression des pesticides, la commune de Saint-Loup de Naud repense ses aménagements: limitation des surfaces imperméables, réalisation d'aménagements végétalisés, choix d'espèces florales locales plus résistantes aux maladies et aux ravageurs...

Où? Rénovation de la place de la mairie, revégétalisation des trottoirs en grave calcaire